



**PRÉFET
DU JURA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lons-le-Saunier, le 11 août 2022
Point de situation n°5 - J2 - 14h00

FEUX DE FORETS : DEUX FEUX EN COURS ET DEUX RENFORTS AERIENS

1/ Secteur de Rupt (communes de VESCLES et de CERNON)

En fin de matinée, avec la levée du vent et l'élévation des températures, la propagation de l'incendie du secteur des communes de VESCLES et de CERNON s'est accélérée. Le hameau de Menouille (commune de CERNON), est en cours d'évacuation par la gendarmerie et les autorités municipales. Ce sont ainsi une trentaine de personnes qui sont évacuées par mesure de prévention et regroupées dans la salle municipale mise à disposition.

A 13h30, 250 hectares ont brûlé. 90 sapeurs-pompiers et 28 engins sont engagés sur ce feu.

Les routes départementales D60 et D99 sont toujours coupées afin de faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers. Le sentier de Grande Randonnée GR9 est également fermé.

2/ Secteur de CORNOD et VOSBLES-VALFIN

Le feu de végétation qui s'est déclaré sur le secteur des communes de Cornod et de Vosbles-Valfin est toujours fixé. A 13h30, 160 hectares ont brûlé. 50 sapeurs-pompiers et 20 engins sont en cours sur ce feu pour les opérations de surveillance, noyage et extinction des fumerolles.

Un important nuage de fumée, visible à plusieurs dizaines de kilomètres, se propage et recouvre une grande partie du sud du département et ses abords. Il est accompagné d'une odeur de brûlé pouvant incommoder les habitants de la zone.

Au total, 140 sapeurs-pompiers sont mobilisés actuellement, issus du SDIS du Jura renforcés par les départements de l'Ain, de Côte d'Or, du Doubs, du Haut-Rhin, de Moselle, de Saône-et-Loire et de l'Yonne. Deux hélicoptères bombardier d'eau (HBE) basés à Annecy (74), sont en cours d'acheminement pour renforcer le dispositif au sol dans l'après-midi, ainsi que de nouveaux renforts au sol des départements de l'Ain et de Haute-Saône.

Le centre opérationnel départemental reste activé en préfecture.

Afin de faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers engagés, il est absolument nécessaire :

- de suivre les consignes des autorités sur place.
- d'éviter les secteurs concernés,
- de respecter les fermetures de routes, les fermetures de chemins, les déviations
- de ne pas encombrer les lignes téléphoniques de secours

**Direction
des services
du cabinet**

Tél. : 03.84.86.84.40 / 42
Mél. : pref-communication@jura.gouv.fr
Bureau de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État

Préfecture du Jura
8 rue de la préfecture
CS 60648
39030 Lons-le-Saunier CEDEX